Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 241

Artikel: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-258887

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tion à l'Ecole ménagère agricole du canton de Thurgovie par ses aimables directeurs, M. et Mme Lüthy; le vendredi, Constance, la salle du Concile, Meersburg et son vieux château...

Le mercredi soir eut lieu le fameux « thé suffragiste », qui constitue toujours un des actes importants de nos cours. Y furent conviés, à côté de nos élèves, l'hôtel Adler au complet, et tout ce qui, à Ermatingen, était susceptible de profiter de cette invitation. Le succès dépassa notre attente, et dès huit heures, le grand salon se remplissait d'une foule sympathique qui, à minuit passé, hésitait encore à se disperser. Toutes les autorités de l'endroit avaient accepté notre invitation, et la Commission scolaire renvoya en notre honneur la séance qui devait avoir lieu ce soir-là. En outre, le *Männerchor* d'Ermatingen nous offrit spontanément son concours, et tout le long de la soirée augmenta notre programme de ses productions: jamais encore nous n'avions été l'objet de pareille prévenance.

Les participantes avaient consacré leur après-midi à préparer diverses productions et une tombola au profit des inondés de Thurgovie. Impossible de dire la somme d'esprit et de talent qu'elles dépensèrent pour entretenir nos hôtes. Et que penser des inoubliables allocutions de Mlle Grütter et de celle du maire, qui nous remercia au nom de toute l'assistance! Il nous exprima sa surprise en recevant une invitation suffragiste, chose nouvelle, un peu embarrassante, qui avait éveillé en lui des sentiments mélangés; il dit son étonnement quand il avait appris notre arrivée à Ermatingen, son respect devant notre courage, son désir que nous soyons satisfaites de notre séjour dans sa commune, et que nous y revenions, les vœux qu'il formait pour nous, et son dernier mot fut un cordial *au revoir*.

A côté du cours lui-même, nous avons pu, à notre très grande satisfaction, organiser quelques conférences publiques de propagande suffragiste en Thurgovie et dans le canton de Schaffhouse, et nous espérons avoir fait faire par cela un petit pas en avant à la cause féministe dans cette partie de la Suisse. Mlle Freudweiler (Zurich) parla à Bischoffszell, Mme Glaettli à Frauenfeld, Mme Hoffmann (Kreuzlingen) à Stein a/Rhein, et Mlle Grüttler à Kreuzlingen: à toutes un grand merci. Notre plus vif désir serait qu'il résultât de ces conférences la fondation d'une nouvelle section suffragiste...

Comme toujours, ce fut avec tristesse et regret que nous nous séparâmes de la joyeuse cohorte avec qui nous avions vécu une semaine durant. Mais nous avons l'impression très nette que ces journées n'ont pas été stériles. Nous nous sommes dispersées, mais les liens qui se sont établis entre nous subsisteront. Nous ne savons pas ce que chacune attendait de ce cours, ce qui l'y avait amenée, mais nous espérons que chacune y aura trouvé et en aura remporté ce qu'elle désirait, et à toutes nous disons, comme le maire d'Ermatingen, un joyeux au revoir!

LUCY DUTOIT.

N. D. L. R. — *Notre collaboratrice remercie ici tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de ce Cours de Vacances; mais s'il est quelqu'un dont le nom doit figurer en première ligne sur cette liste, c'est assurément le sien! Nous savons être l'interprète, non seulement de celles qui eurent le privilège de se rendre à Ermatingen, mais encore de toutes les suffragistes suisses, en lui disant ici notre gratitude pour son travail préalable d'organisation, pour la lourde tâche que représentent démarches et correspondances nécessaires au succès du Cours, pour sa direction ferme et patiente, pour son inépuisable complaisance et pour les précieuses expériences qu'elle met si aimablement au service de nos Cours de Vacances.*

---

lui. Elle recourut aussi à la violence et reprit l'enfant après des scènes terribles. Le substitut du roi ordonna alors de placer la petite Aline dans un pensionnat où ses parents l'iraient voir chacun à leur tour. Le père l'enleva une fois encore et la plaça dans une pension, où on ne la laissait ni sortir ni recevoir la visite de Flora. Aline s'évada et courut chez sa mère. Chazal porta plainte, sans succès du reste, pour détournement de mineure. Puis, une fois de plus, Chazal enleva sa fille, cette fois avec l'aide du commissaire de police, et s'en alla vivre à Montmartre avec ses deux enfants, dans la plus noire misère. Il se passa des choses affreuses, du moins on peut le croire, car Aline s'enfuit épouvantée, à demi-folle. Les deux époux emplirent la presse des plus abominables accusations réciproques et Chazal, mis en prison, y écrivit un mémoire haineux.

(*A suivre*) Jeanne VUILLIOMENET

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

XXVme Assemblée générale à Soleure samedi 16 et dimanche 17 octobre 1926

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre 25me Assemblée générale, qui aura lieu à Soleure les 16 et 17 octobre prochain. Nous sommes heureuses de nous réunir dans cette jolie petite ville et nous espérons que vous serez nombreuses à profiter de l'aimable invitation des Sociétés féminines de Soleure.

Vous trouverez ci-joint une proposition du Comité relative aux statuts, présentée en deuxième lecture, puisque toute revision de statuts doit être soumise à deux Assemblées générales. Vous trouverez ci-joint également un vœu de la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud, se rapportant aux maisons de jeu.

Vous savez que nous devons procéder cet automne aux élections du Comité. Malgré beaucoup de peine et de nombreuses démarches, il nous a été impossible de trouver un Bureau en Suisse romande; aussi le Bureau actuel se voit-il donc contraint de se présenter à nouveau aux élections, à l'exception de sa secrétaire, qui décline toute réélection. Nous vous proposons à sa place Mme Lotz-Rognon, de Bâle, qui veut bien accepter la charge de secrétaire. La liste des candidates est jointe à cette circulaire.

Nous vous envoyons également la carte de votre déléguée; cette carte doit être échangée *avant* la séance contre la carte de vote (carte bleue). Conformément à l'art. 6 des statuts, une déléguée ne peut pas représenter plus de deux Sociétés. *La carte bleue ne sera délivrée que contre présentation de la carte blanche de délégation*, ceci étant notre seul moyen de contrôle.

Les Sociétés qui ne pourraient se faire représenter nous obligeraient beaucoup en nous prévenant de leur décision. A ce propos, nous rappelons que la Caisse des voyages de l'Alliance est prête à aider celles de nos Sociétés qui, encore jeunes ou numériquement faibles, craignent de trop lourdes charges financières. Les demandes doivent être faites *avant* l'Assemblée générale. D'autre part, nous serons très reconnaissantes aux amies qui voudraient bien penser à alimenter cette caisse. Adresser les dons et les demandes à notre trésorière, Mlle Schindler, Oberer Quai, 6, Bienne.

A ces lignes est jointe l'invitation des Sociétés de Soleure, à laquelle nous comptons que vous répondrez nombreuses.

Nous vous annonçons enfin que, depuis notre dernière circulaire, six Sociétés nouvelles sont entrées dans l'Alliance. Ce sont:

La Section de Genève de l'Association pour le relèvement moral. Prés.: Mlle Dunant.

La Fédération des Femmes abstinentes du canton de Neuchâtel. Prés.: Mme Robert Monnier, Neuchâtel.

Le Verein zur Förderung von Frauenintereßen, Bienne. Prés.: Frau Wacker-Lienhard.

MAISON DU VIEUX

Martheray, 44 · LAUSANNE Téléph.: 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers **encore utilisables,** dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au No 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu : *chèque postal II. 1353.* — Cordial merci aux généreux donateurs.

La Deutsch-schweizerische Gruppen-Vereinigung des Bundes abstinenter Frauen. Prés.: Frau Dr. Bleuler, Zurich.

La Section de Soleure des Amies de la Jeune Fille. Prés.: Frau Pf. Oetli.

Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Dans l'espoir de rencontrer à Soleure le plus grand nombre de nos Sociétés alliées, nous vous adressons nos plus cordiales salutations.

Pour l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses:
LE COMITÉ.

* * *

Elections du Bureau et du Comité

LISTE DES CANDIDATES

Bureau:

Mlle E. ZELLWEGER (Bâle), présidente, membre sortant, rééligible.

Mme BUXDORF-BURCKHARDT (Bâle), Ire vice-présidente, membre sortant, rééligible.

Mlle ANNETTE RIEDER (Vevey), IIme vice-présidente, rééligible.

Mme LOTZ-ROGNON (Bâle), secrétaire, nouveau membre.

Mlle SCHINDLER (Bienne), trésorière, membre sortant, rééligible.

Autres membres:

Mme CHENEVARD-DE MORSIER (Genève), membre sortant, rééligible.

Mme GLAETTLI-GRAF (Zurich), » » »

Mme JULES JUNOD (Neuchâtels » » »

Mme METZLER-SPECKER (Saint-Gall), nouveau membre, proposé par les *Frauenzentralen* de Schaffhouse et de Saint-Gall, par les *Vereine für Frauenbestrebungen* de Zurich et de Saint-Gall, par les Sections de Saint-Gall et de Zurich de la Société d'Utilité publique, le *Schweiz. Arbeitslehrerinnenverein* et par le Comité.

Mme E. ROTHEN (Berne), nouveau membre, proposé par le *Bernischer Frauenbund.*

Frau Pfarrer STUCKERT (Schaffhouse), nouveau membre, proposé par la *Frauenzentrale* de Schaffhouse.

Frl. E. STUCKI (Berne), nouveau membre, proposé par le *Bernischer Frauenbund* et par la Section de Berne des Amies de la Jeune Fille.

N.-B. Le Comité se compose de 9 membres, y compris les 5 membres du Bureau.

* * *

Modifications aux statuts

(Art. IX, alinéa 1)

Le Comité est composé: a) *d'un Bureau permanent: présidente,* deux *vice-présidentes secrétaire, trésorière. La seconde vice-présidente doit résider dans la partie de la Suisse qui parle une autre langue nationale que les autres membres du Bureau;* b) *de quatre autres membres, appartenant autant que possible à des cantons et à des localités différents.*

Vœu proposé à l'adoption de l'Assemblée générale de Soleure par la Fédération des Unions de femmes du Canton de Vaud

L'Assemblée générale de l'Alliance de Sociétés féminines suisses déclare, au nom de toutes les Sociétés qu'elle représente, qu'elles est adversaire par principe *de la réintroduction des « jeux de hasard » en Suisse, et qu'elle travaillera résolument, selon ses possibilités, à empêcher cette réintroduction, signe et facteur de déchéance morale pour notre patrie.*

Ecole d'Etudes sociales pour femmes - Genève

subventionnée par la Confédération

Semestre d'hiver: 20 octobre 1926 — 20 mars 1927

Culture féminine générale: Cours de sciences économiques, juridiques et sociales.

Préparation aux carrières d'activités sociales (Protection de l'enfance, surintendance d'usines, etc.) d'administration d'établissements hospitaliers, d'enseignement ménager et professionnel féminin, de secrétaires, bibliothécaires, libraires.

Cours pour Infirmières-visiteuses en collaboration avec la Croix-Rouge.

Le Foyer de l'Ecole, où se donnent *les cours de ménage:* cuisine, coupe, mode, etc. reçoit des étudiantes de l'école et des élèves ménagères comme pensionnaires.

Prog. 50 cts. et renseignements par le secrétariat, rue Ch. Bonnet, 6.

Lettre d'invitation

Soleure, août 1926.

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES,

C'est pour les Sociétés soleuroises une très grande joie de pouvoir inviter l'Alliance nationale à tenir sa 25me Assemblée annuelle dans leur ville.

Notre gouvernement a aimablement mis à notre disposition, pour les séances du samedi et du dimanche, la Salle du Grand Conseil de l'Hôtel de Ville. Le banquet officiel aura lieu le dimanche à 1 heure, à l'Hôtel Krone, où nous aurons aussi le plaisir d'offrir à nos visiteuses une soirée amicale le samedi soir.

Nous recommandons notre Restaurant sans alcool *Zum Hirschen* à toutes celles qui désireraient y souper le samedi.

Un certain nombre de cartes de logement sont mises à la disposition des déléguées. Nous vous indiquons en outre les hôtels suivants::

Hôtel Krone	Chambre	et	petit	déjeuner	Fr. 5,50
Hôtel Roter Turm	»	»	»	»	5,50
Hôtel Terminus	»	»	»	»	5,75
Hôtel Métropole	»	»	»	»	5,75
Hôtel Adler,	»	»	»	»	5,—
Hôtel Schwanen	»	»	»	»	5,—

Restaurant sans alcool z. Hirschen, nombre restreint de chambres à Fr. 3,—.

Nous vous prions de vous adresser directement aux hôtels pour y retenir vos chambres. — Prière aux participantes à l'Assemblée de demander leur carte de logement et leur carte de banquet *avant le 5 octobre,* au plus tard, à *Frau Pfarrer Blumenstein,* Soleure.

Les déléguées trouveront un bureau de renseignements à la gare de Soleure, quai I.

Nous sommes très heureuses d'informer nos hôtes que, grâce à l'obligeance du Conseil de la Ville, elles auront l'entrée libre au Musée des Beaux-Arts le samedi et le dimanche. De leur côté, les autorités religieuses de la cathédrale Saint-Ours ont, de la plus aimable façon, fait savoir que la châsse de la cathédrale pourra être visitée le samedi matin. Enfin, le joli ermitage de Sainte-Vérène peut être atteint en 1 h. ½, et on trouvera des guides pour y conduire celles qui désirent le visiter. On est prié d'annoncer dès son arrivée, au Bureau de renseignements, lequel de ces lieux on désire visiter.

Nous espérons que bon nombre de nos alliées se rencontreront dans notre vieille ville, pour y travailler sans doute, mais aussi pour y jouir de quelques heures agréables passées en commun. Dans cette attente, nous vous adressons, Mesdames, nos salutations très cordiales.

La Section de Soleure de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses.
La Section de Soleure de l'Union nationale des Amies de la Jeune Fille.

N. D. L. R. — Nous publierons prochainement le programme détaillé de l'Assemblée de Soleure.

Institut Jaques-Dalcroze

*** GENÈVE ***

Rythmique - Plastique animée

Solfège / Improvisation /

Technique corporelle / Chant choral

a. Cours pour **professionnels** (préparation au Certificat)

b. Cours pour **amateurs** (adultes et enfants)

Tous les cours seront donnés ou inspectés régulièrement par M. Jaques-Dalcroze, qui reprend toute son activité à son Institut de Genève

Ouverture des cours: 15 septembre

Pour les inscriptions s'adresser au Secrétariat
44, Terrassière, 44, Genève

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, rue Dr Alfred-Vincent, 10.